

dossier de presse

La musique à l'École

Rencontre des grands partenaires nationaux

sommaire

La musique à l'Éducation nationale

○ UN ENSEIGNEMENT À PART ENTIÈRE	1
--	---

L'engagement de six partenaires nationaux

○ JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	5
○ CITÉ DE LA MUSIQUE	8
○ HALL DE LA CHANSON	12
○ IRCAM	16
○ RADIO CLASSIQUE	20
○ RADIO FRANCE - FRANCE MUSIQUE	23

La musique à l'Éducation nationale

UN ENSEIGNEMENT À PART ENTIÈRE

De l'école maternelle à la fin du collège, l'éducation musicale est obligatoire pour tous. Elle est centrée sur les pratiques musicales, l'écoute des œuvres et la construction de repères culturels. Au lycée, l'éducation musicale est proposée en option facultative (trois heures) dans toutes les séries ou en enseignement de spécialité en série L (cinq heures coefficient 6 au bac). 530 lycées proposent au moins l'une de ces formations.

L'enseignement est assuré par les professeurs des écoles dans le 1^{er} degré et par des enseignants spécialisés dans le 2nd degré. Dans les écoles, des intervenants extérieurs proposés par les communes et les collectivités apportent leur concours aux maîtres.

Des dispositifs en partenariat avec des acteurs culturels, sur le temps scolaire ou périscolaire

- Depuis novembre 2007, des activités musicales sont proposées aux élèves après 16 h, dans le cadre de l'accompagnement éducatif. D'abord consacré aux collèges de l'éducation prioritaire, l'accompagnement éducatif a été étendu à partir de septembre 2008 à tous les collèges et aux écoles de l'éducation prioritaire. Il est ainsi ouvert à 4 millions d'élèves. Les activités artistiques et culturelles représentent environ 20 % de l'offre proposée dans ce cadre.
- Plus de 22 000 chorales scolaires sont suivies par 570 000 élèves. Dans les collèges, près de 250 000 élèves suivent chaque année l'enseignement complémentaire de chant choral et se produisent en spectacle public.
- 15 % des classes à projet artistique et culturel (classes à PAC) sont consacrées à la musique et suivies par plus de 55 000 élèves.
- 18 % des ateliers artistiques sont consacrés à la musique et suivis par 12 800 élèves.
- 2 000 classes à horaires aménagés musicales (CHAM) proposent à 15 000 élèves, du CE1 à la 3^e, d'approfondir le chant ou la pratique instrumentale, en partenariat avec un conservatoire ou une école de musique.
- 1 500 élèves des écoles et collèges apprennent un instrument dans un cadre collectif grâce aux « orchestres à l'école » créés à l'initiative de la Chambre syndicale de la facture instrumentale.

Des partenariats au service de l'éducation musicale

○ **DOCUMENTER LES MUSIQUES.** Au plus près des attentes et besoins des professeurs, il s'agit de faire connaître et promouvoir la diversité des répertoires et traditions musicales. Musiques savante occidentale, ancienne ou contemporaine, musique du monde, chanson actuelle et du patrimoine, musique à l'image, jazz et rock sont ainsi régulièrement traités par de grandes opérations nationales réalisées en partenariat (notamment avec la Cité de la Musique et le Hall de la chanson)

○ **SPECTACLE VIVANT.** L'Éducation nationale soutient des programmes nationaux et locaux visant à multiplier les rencontres des élèves des écoles, collèges et lycées avec la musique vivante. Les Jeunesses Musicales de France jouent à cet égard un rôle moteur et déterminant.

○ **MÉDIAS.** Avec Radio France et, depuis peu, Radio Classique, les lycéens apprennent à connaître la diversité des médias liés à la musique, leurs exigences et leurs métiers.

○ **TECHNOLOGIES.** Monographies interactives d'œuvres musicales, logiciels de représentation du son, outils de manipulation du langage et des techniques de la musique sont progressivement développés avec de grands partenaires de la recherche et création (Ircam, Ina-GRM notamment).

En outre, les académies multiplient les partenariats avec les grandes institutions musicales et culturelles installées dans leurs régions, ainsi qu'avec de grands événements et festivals musicaux.

Le site de l'éducation musicale dans l'éducation nationale

Un portail ouvrant sur les nombreux partenariats, les outils de communication, une base nationale de données, un espace de téléchargement d'outils conçus pour l'écoute et la création, des outils documentaires, des espaces de mutualisation et d'échange, et toute l'information au jour le jour...

éducnet

<http://www.educnet.education.fr/musique>



L'engagement

de six partenaires nationaux

Élèves au concert

Un réseau de correspondants au sein de l'Éducation nationale pour mieux diffuser la musique vivante **avec les JMF**

En s'appuyant sur les actions traditionnelles des Jeunes musicales de France (JMF), le dispositif « **ÉLÈVES AU CONCERT** » vise à développer la diffusion de la musique vivante auprès des jeunes publics sur le temps scolaire :

- tout d'abord en optimisant les moyens déjà engagés et en renforçant la structuration des relations partenariales entre les JMF et l'Éducation nationale ;
- dans un second temps, en étendant le dispositif « Elèves au concert », à tous les opérateurs du spectacle vivant musical volontaires.

« **ÉLÈVES AU CONCERT** » s'appuiera sur des médiateurs désignés parmi les personnels de l'Éducation nationale, susceptibles non seulement de relayer les propositions des JMF et des autres opérateurs auprès des enseignants, mais aussi d'en enrichir les contenus pédagogiques et d'apporter tout le soutien nécessaire aux professeurs afin que le temps fort du concert fasse l'objet de la meilleure exploitation pédagogique possible, avant et après la représentation.

Seront donc signées, sous l'autorité des recteurs d'académie, des conventions de partenariat dans le but :

- de permettre une exploitation optimale des concerts au bénéfice des élèves ;
- de préciser les engagements réciproques des deux partenaires, notamment pour ce qui concerne l'apport d'une expertise pédagogique à l'élaboration des actions ainsi que l'aide à la diffusion de l'offre ;
- d'augmenter sensiblement le nombre d'élèves concernés chaque année.

Le partenariat proposé pourra prendre des formes très variées qui seront laissées à l'appréciation des signataires de chaque convention dans le respect des objectifs généraux du dispositif « Élèves au concert ».



UN GRAND RÉSEAU DE DIFFUSION

Les Jeunesses musicales de France, fondées en 1944, se sont spécialisées dans l'organisation de concerts à destination du public scolaire au début des années 70.

La mission des JMF est aussi simple qu'indispensable : offrir au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes l'accès à la musique vivante. Fortes d'un vaste réseau national, le plus vaste peut-être, constitué de délégations locales bénévoles réunies en associations régionales, les JMF disposent de plus de 300 équipes locales, et de 400 lieux pour la diffusion de leurs concerts. Reconnue par un grand nombre de collectivités territoriales, l'action décentralisée des JMF confère au réseau une capillarité très complémentaire des structures culturelles classiques.

Les JMF ont organisé en 2007 plus de 1 800 représentations sur l'ensemble du territoire.

UN OUTIL NATIONAL DE PRODUCTION

Ce grand réseau est piloté par une structure nationale, l'Union nationale des JMF, dont la mission est d'assurer la direction artistique du dispositif, la réalisation des productions scéniques programmées et la coordination des tournées. Toujours à la recherche de l'équilibre entre patrimoine et innovation, nous offrons des spectacles qui reflètent le plus fidèlement possible les couleurs musicales du moment.

Les JMF produisent plus de vingt nouveaux spectacles par an.

PRIORITÉ AU JEUNE PUBLIC, ET PARTICULIÈREMENT AUX SCOLAIRES

Organiser des concerts en direction des élèves du primaire et du secondaire constitue le cœur de notre mission. Les bénévoles des JMF ainsi que les structures de diffusion associées à notre action, travaillent avec près de 12 000 enseignants. Ceux-ci bénéficient d'un accompagnement pédagogique sous forme de documentation disponible en ligne sur www.lesjmf.org et d'un CD compilation.

Nos concerts permettent la découverte de tous les répertoires. Mais ils sont également, pour les enseignants, le support d'activités non musicales. Professeurs de lettres, de langues, de disciplines techniques ou scientifiques trouvent eux aussi dans les concerts JMF un excellent support à leur pédagogie.

En 2007, les JMF ont réuni 460 000 jeunes spectateurs.

DU BAROQUE À L'ÉLECTRO, ASSOCIER TOUS LES ARTISTES À NOTRE ACTION

La sensibilisation du jeune public à la musique vivante n'est pas le domaine réservé d'une catégorie d'artistes. Elle ne se limite pas non plus à certains répertoires. Ce travail peut et doit être l'affaire de tous les artistes, classiques ou actuels, reconnus ou en devenir.

Notre rôle consiste à les accompagner dans la construction de leur projet. Ils travaillent alors avec nos metteurs en scène pour adapter ou produire le spectacle qui sera programmé dans notre réseau.

Chaque année, plus de 150 artistes et musiciens rejoignent les JMF.

UNIR PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

Tout en poursuivant l'ouverture de nouvelles délégations bénévoles, nous offrons désormais au réseau culturel professionnel la possibilité de s'associer aux JMF et de bénéficier de notre offre de concerts.

VERS LES LYCÉES

Depuis 2005, les JMF ont repris le chemin des lycées et, en relation avec les rectorats, les associations régionales JMF proposent des concerts et des rencontres d'artistes avec le public lycéen. L'action se poursuivra en 2009 avec de nouvelles rencontres (conférences concerts en liaison avec les épreuves du baccalauréat musique, etc.).

UNE ACTION PÉDAGOGIQUE RENFORCÉE

Les JMF publient chaque année un CD compilation à destination des enseignants. Grâce au partenariat avec le Crédit Mutuel, ce CD est accompagné d'affiches pour les classes ainsi que de « cartes-enfants » qui sont offertes à tous les élèves-spectateurs (avec quelques questions de compréhension du spectacle).

UN FESTIVAL, DES COPRODUCTIONS...

Produit par les JMF, le festival Mino est le rendez-vous de la création musicale pour le jeune public. La 6^e édition de Mino, « le grand festival des petites oreilles », sera présentée à Paris en décembre 2008.

Les JMF ont également mis en place une politique de coproduction dont l'objectif est d'enrichir la qualité des réalisations scéniques pour le jeune public et de leur offrir la meilleure exposition. Cette politique s'emploie à couvrir tous les répertoires. Les Francofolies de La Rochelle, l'Orchestre de Paris sont parmi les partenaires qui ont accepté de relever ce défi avec nous.

LE CRÉDIT MUTUEL PARRAINE LES JMF

Depuis 2007, le Crédit Mutuel, parrain exclusif des JMF, s'est engagé dans notre mission éducative et artistique. Il est associé à l'ensemble de nos activités nationales. Ce partenariat permet notamment d'améliorer notre offre de concert jeune public et de renforcer notre action pédagogique auprès des enseignants et de leurs élèves.

Des guides d' coute et un portail de ressources r alis s par la **Cit  de la musique** en partenariat avec le minist re de l' ducation nationale

L'ouverture en 2005 de la m diath que de la Cit  de la musique et de son portail a rendu accessible en ligne une partie de son fonds documentaire sur internet. Mais de nombreuses ressources d pendent d'œuvres prot g es pour lesquelles les contraintes l gales ne permettent qu'une consultation du portail au sein de la m diath que de la Cit  ou dans des biblioth ques de r gion, via l'extranet.

Le partenariat entre le minist re de l' ducation nationale et la Cit  de la musique s'appuie sur cet usage de l'extranet. En effet, la num risation et la mise en consultation progressive des concerts enregistr s et film s offre un corpus d'une tr s grande richesse pour l' ducation musicale   tous les niveaux scolaires, sur les grands r pertoires « classiques et contemporains », sur les « musiques du monde » ou les musiques actuelles (« jazz », « rock », etc.).

Par ailleurs, la production r guli re d'outils multim dias (notamment les **guides d' coute**) constitue un **socle p dagogique tr s novateur pour  duquer l' coute, en tirant le plus grand parti des technologies multim dias d'aujourd'hui**.

L'accord cadre **sign  en 2007**, pour une dur e de trois ans, vise :

-   d'une part, la mise   la disposition des  tablissements scolaires **des ressources num riques de la m diath que de la Cit  de la musique** (concerts enregistr s   la cit  et   la salle Pleyel, guides d' coute, enregistrements des concerts sur les instruments du mus e, dossiers p dagogiques, entretiens film s avec les musiciens d'aujourd'hui).
-   d'autre part, le soutien **  la conception, la production et la diffusion d'outils p dagogiques comme les guides d' coute**.

Les guides d' coute

Les guides d' coute r alis s par la Cit  de la musique allient la qualit  musicale des œuvres et des interpr tations programm es dans les concerts de la cit ,   l'expertise de musicologues choisis. Ils tirent un parti original et novateur des possibilit s de l'interaction multim dia.

Cette démarche a permis d'engager un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la Cité de la musique portant sur la création et la diffusion de nouveaux guides, cette fois consacrés aux titres de Jimi Hendrix mis au programme du baccalauréat 2007 et 2008. Ils sont, depuis lors, librement téléchargeables par les établissements scolaires. Les lourdes difficultés liées à la gestion des droits d'auteur sur internet ont été surmontées grâce à une technologie performante associant la mise à disposition gratuite de l'accompagnement multimédia à l'acquisition du fichier audio de l'œuvre sur une plate-forme commerciale. Ce nouveau modèle de diffusion doit à l'avenir favoriser une large diffusion des outils documentaires dans le respect du droit des artistes.

De nouveaux guides accompagneront le programme du baccalauréat 2009, notamment autour de la *symphonie n° 41*, dite *Jupiter* de Mozart. Parallèlement, la cité rendra accessibles pour un nombre croissant d'établissements scolaires des guides déjà réalisés dont ceux sur *Der Wegweiser* de Schubert, *Coriolan* de Beethoven ; *Quatuor op. 135* de Beethoven ; *Sequenza 1* pour flûte de Berio.

POUR CONSULTER LES CINQ GUIDES HENDRIX DISPONIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT (accès réservé aux enseignants avec leur adresse professionnelle) :
 Site éducation musicale dans l'Éducation nationale :
<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

All Along the Watchtower
 Bob Dylan / Jimi Hendrix
 Version enregistrée en 1968, extrait de l'album *Experience Hendrix : The Best of Jimi Hendrix*

Conseil 3 (mes. 41 à 84)
 L'entrée du chant s'inscrit dans la continuité de la dernière phrase du solo 1 à la voix particulièrement aérée (ce « All along the watchtower » avait été la dernière réplique).

Sections :
 I. Avant-propos
 II. Point de vue de l'analyse
 III. Contexte musé sur Dylan
 IV. L'achèvement de la forme par Hendrix
 V. Une guitare lyrique
 VI. La répétition par le solo
 VII. Remarque sur le solo
 VIII. Légende

Voodoo Child (Slight Return)
 Jimi Hendrix
 Version enregistrée en 1968, extrait de l'album *Experience Hendrix : The Best of Jimi Hendrix*

Solo 1 (mes. 43 à 80)
 Ce passage instrumental reprend toutes les propriétés de la "douceur" de l'introduction :
 - l'alternance de notes de guitare (E2, B2...) et de parties rythmiques (R),
 - un contour ascendant par la basse et le solo,
 - des brèves musicales de longueur variable,
 - l'usage d'effets pour modifier le timbre de la guitare.

Si le jeu de guitare est plus aéré, il est tempéré par des motifs mélodiques nourris par une tension sans cesse accrue. Hendrix utilise le studio pour en restituer l'impact.

If I Was a Rich Man
 Jimi Hendrix
 Version enregistrée en 1967, extrait de l'album *Experience Hendrix : The Best of Jimi Hendrix*

Solo 3 (mes. 87 à 184)
 Le solo est mis en valeur par un mélange sans artifice sonore. De manière, elle accorde les quatre temps de la mesure : celle des notes placées le dessous de nouveaux respirés temporels. Ces respirés sont également marqués par des brèves de peu qui basculent, indépendamment de la guitare, à l'aval. Leur mobilité est complémentaire de la répartition des guitares. Ce premier solo s'achève sur une cadence très nette qui rappelle le duo rythmique. Les deux mesures de silence sont quant à elles troublées par de brèves intervenant et la guitare qui servent de ponctuation.

Purple Haze
 Jimi Hendrix
 Version enregistrée en 1967, extrait de l'album *The Jimi Hendrix Experience / Jimi Hendrix*

Solo 2 (mes. 7 à 10)
 Chaque membre du thème est constitué de deux propositions au contour mélodique contrasté. La première proposition est équilibrée et peut être assimilée à une « question » tandis que la seconde, plutôt conclusive, est une « réponse ».

Les cellules musicales de chaque proposition ont en commun un schéma rythmique se terminant par une tension.

La guitare 2 intègre un glissement pendant le note tenue de la guitare 1 et ponctue l'impact de la réponse. L'effet est plus important qu'il ne l'est réellement joué.

La fin de mesure est conclusive mais son contour mélodique annonce la séquence suivante.

Exemples d'écrans des guides d'écoute consacrés aux pièces de Jimi Hendrix

Un portail education.cite-musique.fr

Afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des enseignants et des élèves et de mettre à leur disposition des ressources numériques de la médiathèque, la Cité de la musique développera en 2008-2009 une première version du portail <http://education.cite-musique.fr>. Ce portail, tourné vers les acteurs de l'Éducation nationale, aura pour vocation de créer des accès simplifiés, significatifs et ergonomiques aux ressources musicales de la médiathèque (concerts, ressources audiovisuelles, guides d'écoute, dossiers pédagogiques multimédias).

The screenshot shows the web portal for the Cité de la musique. At the top, there is a search bar with the text 'Recherche' and 'OK', and navigation links for 'Plan du portail', 'Contacts', 'A propos de ce portail', and 'Extranet'. The main content area is titled 'RESSOURCES EN LIGNE - education.cite-musique.fr' and includes a link to 'voir les établissements connectés'. The resources are organized into several categories:

- Concerts**: 900 concerts audio et 150 concerts vidéos
- Vidéos**: 209 documentaires abordant de nombreux domaines
- Guides d'écoute**: Analyses interactives d'œuvres musicales
- 10 ans d'expositions**: Livrets multimédias sur les expositions des 10 dernières années
- Conférences**: 48 conférences enregistrées à la Cité de la musique
- Instruments de musique**: Voir, écouter et découvrir les instruments du musée
- Clés musicologiques**: Styles époques, dossiers illustrés d'exemples sonores
- Guide pratique de la musique**: Enseignement musical et formation aux métiers

Below the resources, there is a section for 'ACTIVITÉS À LA CITÉ DE LA MUSIQUE - www.cite-musique.fr'. It includes a link to 'Télécharger la brochure' (Season 08/09) and a list of activities:

- Découvrir les activités**: Concerts éducatifs - Spectacles musicaux - Visites musées - Ateliers de pratique musicale
- Réaliser un projet avec sa classe**: La Cité de la musique accompagne les enseignants dans la réalisation de leur projet avec leurs élèves
- Préparer sa visite**: Présentation de la Cité de la musique - Visites préparatoires du musée - [Préparer sa venue au concert éducatif](#)
- Télécharger**: De nombreux documents pour préparer ou prolonger une activité
- Se former**: La Cité peut répondre à des demandes spécifiques de formation initiale et continue pour les enseignants

Première ébauche du portail <http://education.cite-musique.fr>

Conçue par l'architecte Christian de Portzamparc et inaugurée en 1995, la Cité de la musique est un lieu d'échanges favorisant l'accès de tous à la culture, à travers ses concerts, son musée et ses expositions, ses centres de documentation, ses activités pédagogiques et éditoriales destinés aux adultes et aux jeunes.

LA PROGRAMMATION DES CONCERTS : UNE RÉFÉRENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Dotée de deux salles de concert, la Cité de la musique est ouverte à tous les genres musicaux. Proposant aux mélomanes de tracer leur propre parcours du Moyen-âge à nos jours, elle met en regard, dans un dialogue des cultures, les musiques de tous les continents, qu'elles soient d'origine populaire ou savante.

LE MUSÉE : UNE DES COLLECTIONS LES PLUS RICHES DU MONDE

Autour de sa collection de plus de 4 000 instruments, de ses fonds documentaires et de ses expositions temporaires, le musée valorise un patrimoine ancien mais est également tourné vers les cultures musicales du monde en perpétuelle mutation et vers la musique du XX^e siècle.

UN SECTEUR PÉDAGOGIQUE ET DOCUMENTAIRE PIONNIER ET EXEMPLAIRE

La médiathèque de la Cité de la musique, ouverte en octobre 2005, réunit une bibliothèque musicale, un service d'informations musicales, la documentation du musée de la musique et le patrimoine audiovisuel de la Cité de la musique. La cité développe aussi une palette de propositions pédagogiques très large auprès des adultes (conférences, ateliers de pratique musicale, visites guidées du musée...) comme auprès du jeune public (ateliers de pratique musicale, concerts éducatifs, visites-ateliers au musée...).

LA SALLE PLEYEL : UNE EXTENSION DU PROJET ARTISTIQUE DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Salle historique au passé prestigieux, ré-ouverte en 2006 et gérée depuis par la Cité de la musique par l'intermédiaire d'une filiale créée à cet effet, elle contribue à l'élargissement du projet artistique de cette dernière en particulier dans le domaine des concerts éducatifs.

LA PHILHARMONIE DE PARIS EN 2012 : LA TRANSMISSION AU CŒUR DE SON PROJET

Conçue par l'architecte Jean Nouvel, la Philharmonie de Paris prévue sur le site de La Villette sera étroitement associée à la Cité de la musique. Elle placera au cœur de son projet la transmission musicale auprès du jeune public.



Hall de la chanson

Trois actions en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

La chanson, son patrimoine et son actualité, sa connaissance et sa pratique, prennent une part déterminante au cœur des pratiques pédagogiques à l'école, au collège et au lycée. Support de pratiques vocales à tous les niveaux mais aussi objet d'étude croisant plusieurs regards disciplinaires, la chanson est un genre artistique à part entière dont la connaissance apprend l'histoire, la poésie et la musique.

Le ministère de l'Éducation nationale et le Hall de la chanson souhaitent renforcer et développer leurs liens afin d'accompagner au mieux les besoins pédagogiques et documentaires en ce domaine.

Trois projets déjà engagés témoignent de cette orientation :

- Avec le soutien de la sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE) du ministère de l'Éducation nationale, le Hall de la chanson édite et produit « **On ne connaît pas la chanson** », site internet pédagogique construit autour d'un corpus de 200 chansons, du Moyen Âge à la période actuelle et proposant trois entrées disciplinaires sur un même objet : musique, lettres et histoire. Proposé sur abonnement aux établissements scolaires, ce site ouvre de nouvelles perspectives aux pédagogies mises en œuvre dans ces trois disciplines et propose une entrée pertinente visant la mise en œuvre du nouvel enseignement de l'histoire des arts. Il sera mis à disposition de tous les nouveaux enseignants sur les clés USB éducation musicale, lettres, histoire qui vont être distribuées d'ici fin octobre 2008.

- Complétant cette anthologie, le Hall de la chanson intervient pour **accompagner le volet chanson du baccalauréat 2009**, de la Révolution à Camille en passant par Jean de Béranger et Léo Ferré, et illustrant les thèmes du timbre et du bourdon. Ayant apporté son expertise au choix de ce programme limitatif, il contribue actuellement, en relation avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), à l'élaboration d'un outil documentaire (en ligne et hors ligne) d'accompagnement de ce programme limitatif. Cet outil s'accompagne d'un espace de téléchargement légal des chansons au programme du baccalauréat, progressivement complétées par de nombreux titres associés (www.chansonsbaccalaureat.fr).

○ Dans le cadre du Programme national de pilotage (PNP) du ministère de l'Éducation nationale, le Hall de la chanson réalise une **université d'automne consacrée au patrimoine de la chanson**. Destinée aux professeurs d'éducation musicale, de français et d'histoire, elle se tiendra à Marseille du 27 au 31 octobre 2008 (avec les soutiens du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la communication, ainsi que ceux de la ville de Marseille et du Conseil général des Bouches-du-Rhône).

La convention signée aujourd'hui vise à coordonner l'ensemble de ces actions à travers notamment la réalisation prochaine d'un **nouveau portail (www.chansons-education.fr)** permettant d'accéder à l'ensemble des ressources constituées en ce domaine et d'éviter leur dispersion sur de nombreux sites.

Programmes du baccalauréat, session 2009

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ, SÉRIE L

Au titre des quatre thématiques de la partie "Culture musicale" du programme qui s'appuient chacune "sur une œuvre principale éclairée d'écoutes et études périphériques" permettant "d'apprécier les multiples facettes de ces questionnements à travers l'histoire et la géographie", on étudiera les œuvres suivantes :

○ Voix, texte et musique

Gabriel Fauré - Jean de la Ville de Mirmont : *L'horizon chimérique*.

○ La conquête du timbre

Dimitri Chostakovitch – Rudolf Barshai : *Symphonie de chambre, opus 110a*.

○ Musiques populaires et musiques savantes

Béla Bartok : *Concerto pour orchestre, 2^e mouvement *Giuoco delle coppie* et 3^e mouvement *Elegia.**

NB : Si l'interrogation du candidat porte essentiellement sur les mouvements indiqués, une connaissance de l'œuvre dans son entier sera cependant attendue.

○ Musique et temps

**Joseph Haydn : *Die sieben letzten Worte unseres Erlösers am Kreuz* (*Les sept dernières paroles de notre sauveur sur la croix*),
Hob XX : 2 (version pour solistes, chœur et orchestre).**

NB : au titre de la thématique « musique et temps », ce sont bien les dix numéros de l'œuvre qui doivent être étudiés. On s'attachera alors davantage aux relations qu'ils entretiennent les uns par rapports aux autres ainsi qu'à la nature des contrastes que leur succession ménage plutôt qu'à une étude approfondie de l'écriture de chacun d'entre eux.

OPTION FACULTATIVE TOUTES SÉRIES

- Alfred Hitchcock – Bernard Herrmann : *La mort aux trousses*.
- Wolfgang Amadeus Mozart : *Symphonie n°41, Jupiter, K551*.
- Sept chansons
 - Un compositeur-auteur-interprète, Léo Ferré :
Avec le temps
Green (Paul Verlaine)
Requiem
 - Une technique entre tradition et modernité : le bourdon
La pluie tombe sur nous, chanson traditionnelle française dans l'interprétation d'Evelyne Girardon
Quand je marche, Camille
 - Un procédé au service de la transmission orale : le timbre
La liberté des Nègres, du citoyen Piis, sur le timbre de *Dans cette maison à quinze ans*, dans l'interprétation de Marc Ogeret
Les cinq étages de Pierre-Jean de Béranger sur le timbre de *Dans cette maison à quinze ans*, dans l'interprétation de Germaine Montéro

Cet ensemble offre de multiples ouvertures sur le patrimoine de la chanson, son histoire musicale et sociale comme sur ses correspondances avec la poésie ou l'histoire politique. Entre œuvres originales et transcriptions, modernité et patrimoine, poésie et société, il permet de nourrir les différentes entrées proposées par la partie culture musicale des programmes de la classe de terminale.



HALL DE LA CHANSON – CENTRE NATIONAL DU PATRIMOINE DE LA CHANSON

Le Hall de la chanson, Centre national du patrimoine de la chanson, des variétés et des musiques actuelles, poursuit une mission de valorisation du patrimoine de la chanson.

Depuis 1990, il a conçu et réalisé des **spectacles**, des **visites-spectacles** des quartiers musicaux et salles de Paris, une exposition-spectacle sur le thème de Marseille, une borne multimédia avec l'Institut national de l'audiovisuel, promenade à travers la France, au Québec, au Vietnam, en Égypte...

Depuis 2001, afin de rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre, il a choisi sur sa lancée de créer et produire des **sites internet** sur l'histoire de la chanson (25 sites à ce jour). Se présentant comme de véritables expositions virtuelles, ces sites transmettent une connaissance sur les chansons comme vecteurs privilégiés de la mémoire du public mais proposent aussi un regard sur les chansons en tant qu'œuvres.

Depuis 2005, le Hall de la chanson propose également un cycle de conférences chantées aux cours desquelles un journaliste et un chanteur d'aujourd'hui offrent en paroles et en chansons leurs regards croisés sur la vie et sur l'œuvre d'une grande figure de la chanson. Présentée devant un public volontairement restreint, chacune de ces conférences chantées est ensuite intégralement mise en ligne sur le site du Hall de la chanson et accessible à tout internaute.

Accessibles librement sur www.lehall.com, ces sites thématiques ou anthologiques constituent un véritable musée de la chanson en ligne.

Le Hall de la chanson est subventionné par le ministère de la Culture et de la communication et par la Sacem. Il est présidé par Gérard Davoust et dirigé par Serge Hureau, par ailleurs chanteur de répertoire.

Le Hall de la Chanson

FRANCOPHONE

Centre National du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques Actuelles

Ministère de la Culture et de la Communication

sacem

Actions Spectacles les exclusifs C'est quoi le Hall ? Le Hall et vous Forum Liens Aides Podcast

Télécharger ce clip

Au cabaret de L'Ecluse

15. QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - PLACE S'-MICHEL

ENTREE

VISITEZ LE HALL DE LA CHANSON

ses Panoramas de la chanson <ul style="list-style-type: none">Panorama de la chanson : 1830-200020 ans de chansons actuelles	ses Familles musicales <ul style="list-style-type: none">Les orientaux de la chansonLes africains de la chansonUn bus nommé MarseilleHegouk, une chanson basque	sa Galerie de portraits et de lieux <ul style="list-style-type: none">Au cabaret de L'EcluseBarbara, Scènes/CoullasésLes chemins de MireilleLes conquêtes de PiafPays-Âges de Léo FerréBrassens 2001	ses Thèmes <ul style="list-style-type: none">En mai chantons ce qu'il nous plaîtLangues de France en chansonsOn chantait quand mêmeChanter la merLa chanson du filmLe Petit ConservatoireLe travail en chansonsLes femmes en chansons
--	---	--	---

« MusiqueLab » Une opération nationale menée par l'Ircam et le ministère de l'Éducation nationale

Inaugurée dès 1999, la collaboration avec l'Ircam n'a cessé de se développer permettant la réalisation progressive de deux ensembles d'applications logicielles appelées « MusiqueLab » et destinées à l'éducation musicale.

LE PREMIER ENSEMBLE, MUSIQUELAB 1, réunit six modules qui permettent l'étude, la manipulation, l'expérimentation d'une ou plusieurs dimensions du langage musical, modules intitulés « hauteurs et intensités », « polycyles », « construction rythmique », « échelles et modes », « nuages », « montage ».

LE SECOND, MUSIQUELAB 2, comprend un outil d'annotation de partition synchronisé avec son enregistrement, un autre de traitement et création audio numériques, enfin une plateforme de création et de montage de matériaux sonores reprenant dans une ergonomie adaptée l'architecture Open Music développée par l'Ircam.

Une première convention avec le ministère de l'Éducation nationale a permis à l'Ircam de se doter des moyens nécessaires pour le développement et la diffusion des MusiqueLab 1, gratuites et librement utilisables par les établissements scolaires dans le cadre de leurs missions d'enseignement.

Une deuxième convention 2003-2006 avec le ministère de l'Éducation nationale ainsi que le MCC-DMDTS a donné à l'Ircam les moyens nécessaires pour le développement de trois nouveaux logiciels MusiqueLab 2.

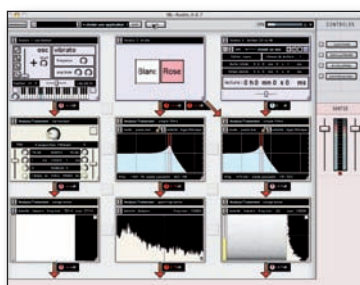
LA NOUVELLE CONVENTION 2008-2010 vise la mise en circulation la plus large possible des logiciels dans la communauté éducative. Par cette convention, l'Ircam assure le fonctionnement technique des logiciels, s'investit dans l'élaboration et l'animation d'un espace interactif de mutualisation des supports pédagogiques produits par les professeurs, participe à la formation des équipes de professeurs et à la valorisation du logiciel lors de journées d'actions spécifiques (parcours, festival Agora, Forum...).

MusiqueLab 2

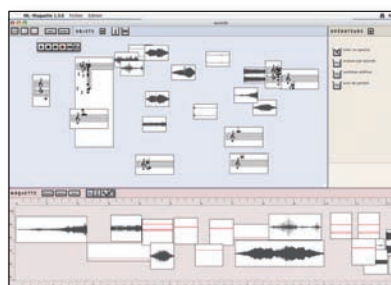
Une nouvelle génération de logiciels pour l'éducation musicale

UN ENVIRONNEMENT LOGICIEL D'AIDE À L'ENSEIGNEMENT

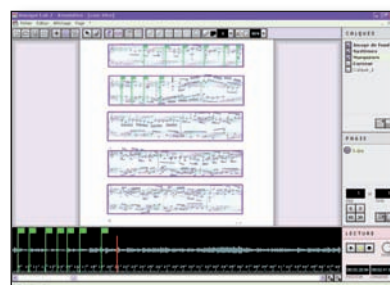
MusiqueLab 2 est un environnement de trois logiciels d'aide à l'éducation musicale, développé par l'Ircam à partir des prescriptions recueillies auprès des professeurs. Répondant aux besoins des collèges et des lycées et, plus largement, à tout utilisateur souhaitant découvrir, comprendre et apprendre le monde de la musique, MusiqueLab 2 offre un accès original et aisé aux technologies issues des laboratoires de recherche de l'Ircam.



MusiqueLab Audio



MusiqueLab Maquette



MusiqueLab Annotation

Trois modules logiciels

Après Musique Lab 1, utilisé dans plus d'un millier d'établissements, Musique Lab 2 réunit une palette d'outils génériques, dans trois modules logiciels correspondant à trois démarches complémentaires : Décrypter-Écrire / Manipuler-Synthétiser-Interpréter / Écouter-Analyser.

○ **MUSIQUELAB MAQUETTE** permet d'élaborer et de manipuler des matériaux musicaux et des structures symboliques : des opérateurs simulent et recréent des processus musicaux.

○ **MUSIQUELAB AUDIO** invite à pénétrer au cœur du son, à l'analyser et à le métamorphoser en temps réel. Il permet d'enregistrer des sons, d'en représenter le sonagramme, d'agir sur leur contenu spectral, d'exporter ces données vers les deux autres logiciels.

○ **MUSIQUELAB ANNOTATION** facilite et enrichit l'écoute, il donne accès aux représentations et à une véritable compréhension de la musique. Il permet d'annoter et de synchroniser des sons et des images (des partitions avec des enregistrements par exemple).

Musique Lab 2 permet au professeur, maître de ses choix pédagogiques, de construire des dispositifs innovants pour les élèves, notamment en vue de :

- favoriser le lien entre connaissances théoriques et approche pratique par l'expérimentation,
- explorer le son et le manipuler en temps réel,
- développer la créativité dans l'apprentissage et initier des projets musicaux ou interdisciplinaires.

Exemples de contenus pédagogiques et documentaires déjà réalisés

Parmi plus d'une centaine d'exemples pédagogiques et guides d'écoutes construits autour des œuvres du répertoire, citons :

- *Ma fin est mon commencement et mon commencement ma fin*, de Guillaume de Machaut
- *Chaconne* pour violon, de Jean-Sébastien Bach, transcrite pour piano par F. Busoni
- *Variations Goldberg*, de Jean-Sébastien Bach
- *Offrande Musicale*, de Jean-Sébastien Bach
- Sonate pour piano n°15 *Pathétique*, de Ludwig Van Beethoven
- *Quatuor pour la Fin du Temps*, d'Olivier Messiaen
- *La Rousserolle Effarvate*, d'Olivier Messiaen
- *Partiels*, de Gérard Grisey
- *Mortuos Plango Vivos Voco*, de Jonathan Harvey
- *Voi(rex)*, de Philippe Leroux
- *Forbidden Planet* de Fred Wilcox, musique de Louis et Bebe Baron



Fondé par Pierre Boulez et associé au Centre Pompidou sous la tutelle du ministère de la Culture et de la communication, l'*Institut de recherche et coordination acoustique musique* (Ircam) est aujourd'hui l'un des plus grands centres de recherche publique au monde, qui se consacre à la création musicale et à la recherche scientifique. Lieu unique où convergent la prospective artistique et l'innovation technologique, l'institut est dirigé depuis 2006 par Frank Madlener. L'Ircam développe ses trois axes principaux - création, recherche, transmission - au cours d'une saison parisienne, d'un festival fédérateur, de tournées en France et à l'étranger.

CENTRE DE RECHERCHE, l'Ircam couvre un très vaste spectre tourné vers la composition : acoustique, cognition musicale, travail sur le signal sonore et le domaine symbolique, design sonore, technologies pour l'interaction... L'institut se situe à la pointe des innovations et remporte de nombreux appels d'offre débouchant également sur des applications industrielles.

FOYER POUR LA CRÉATION MUSICALE, par sa politique soutenue de commande et de production, l'Ircam accueille chaque année des compositeurs venus du monde entier. Dans ses studios naissent des œuvres solistes ou de chambre, des créations orchestrales, théâtrales, lyriques et chorégraphiques, des projets croisant d'autres disciplines (arts plastiques, vidéo, installations).

LIEU DE FORMATION, l'Ircam propose un cursus d'informatique musicale destiné aux compositeurs, des stages professionnels, une formation de master 2 en acoustique, traitement du signal, informatique appliqués à la musique en collaboration avec Paris VI, et des logiciels pédagogiques et interactifs destinés à l'Éducation nationale et aux conservatoires.

Depuis 2006, la politique artistique est devenue politique générale de l'institut. Une série de réformes propulse simultanément la création, la technologie et leur transmission vers les publics. Réforme de la saison avec de nombreux coproducteurs et de nouvelles esthétiques en présence ; réforme du pôle spectacle quittant le laboratoire pour investir les scènes musicales et le spectacle vivant ; réforme du cursus déployé en deux années avec de nouveaux partenaires ; réforme des documentations assurant la transmission et la pérennité des œuvres ; création de la Compagnie Ircam portant un répertoire en France et à l'étranger ; création d'une action culturelle, d'un Journal de la création et de nouvelles médiations pour les publics. Ce chantier place l'Ircam au cœur d'un espace sensible partagé.

Les cinq axes de l'Ircam d'aujourd'hui sont :

- **SINGULARITÉ** des signatures artistiques et des projets de recherche, démocratisation des pratiques, des connaissances et des outils stabilisés.
- **ÉLARGISSEMENT** des champs esthétiques et des formats : musique et transdisciplinarité.
- **RAYONNEMENT** hors les murs : Ircam virtuel - Ircam réel.
- **MODÈLE POLITIQUE** innovant pour l'articulation entre création et recherche, entre formation et transmission, entre culture et entreprise.
- **PÉRENNITÉ** du répertoire : nouvelles relations aux interprètes.

« Radio Classique lycéens » : Les lycéens font de la radio grâce à une opération nationale menée par Radio Classique et le ministère de l'Éducation nationale

Fort du succès des deux premières éditions¹, Radio Classique et le ministère de l'Éducation nationale lancent la troisième saison et une nouvelle formule de Radio Classique Lycéens, le troisième mardi de chaque mois, de 21 h à 23 h, sur Radio Classique.

Ce projet s'adresse aux élèves des lycées qui suivent un enseignement musical. Sous la conduite de leur professeur d'éducation musicale, ils construisent trois heures de magazine sur la musique dans leur région et au-delà. Des reportages réalisés par les élèves dans leur ville, l'interview d'un grand musicien qui vient à leur rencontre, la présentation d'événements musicaux de proximité (productions lyriques, concerts) et celle d'une thématique musicale choisie par eux forment les moments essentiels de ce nouveau magazine.

La conception des émissions, l'élaboration et la rédaction du script, la préparation des interviews, la construction des reportages, la sélection des musiques diffusées et la prise de parole à l'antenne leur sont confiés avec l'aide des professionnels de la station.

Pour la troisième année consécutive, les équipes de la radio se déplacent partout en France à la rencontre de lycéens d'horizons variés. Elles apportent un professionnalisme indispensable pour mettre la dernière touche à un travail de fond mené par les élèves et leurs professeurs d'éducation musicale durant plusieurs semaines. Si tous les élèves ont un goût affirmé pour la musique, la plupart découvrent les exigences de la radio, ses contraintes, ses plaisirs et ses publics. Ils manifestent alors enthousiasme et créativité comme en témoignent les quarante émissions réalisées depuis deux ans et écoutables en ligne². Ils parlent de la musique avec des codes qui leurs sont propres tout en osant des démarches ou des questions aussi surprenantes que pertinentes. Apportant un ton neuf et différent de ce que l'on peut entendre ailleurs, ils contribuent ainsi à ce que la musique classique - et la vie qui l'entoure - devienne accessible à de nouveaux auditeurs.

Une belle aventure s'écrit ainsi, chaque saison, entre les lycéens, la radio et la musique sur Radio Classique.

(1) Année scolaire 2006-2007 : Radio Classique lycéen, émissions thématiques. Année scolaire 2007-2008 : poursuite de Radio Classique lycéens et nouvelle émission, Les lycéens font leur cinéma, interview de compositeurs de musiques de film.

(2) <http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

L'émission est programmée de 21 h à 23 h sur l'antenne de Radio Classique chaque troisième mardi du mois, de novembre à juin.

- 18 novembre 2008
- 16 décembre 2008
- 20 janvier 2009
- 17 février 2009
- 17 mars 2009
- 21 avril 2009
- 19 mai 2009
- 16 juin 2009

Toutes les émissions réalisées sont écoutables en streaming après leur diffusion. Déjà près de 40 émissions disponibles sur :

<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

Éducation musicale
et Technologies de l'Information de la Création et de la Communication

EducNet

Nouveau
Editorial
Infos
Outils
Pédagogie
TICCE
Contacts

PROGRAMME
Jeudi 28 août 2008, publication sur le BO :
- Nouveau Programme d'éducation musicale
- Organisation de l'enseignement d'histoire des arts

EDITORIAL
Nouvel éditorial à l'occasion de la parution du Nouveau Programme
BACCALAUREAT 2009
Programme limitatif pour l'option facultative et l'option de

détermination
CONCOURS
Sujet et Bilan de la session 2008 du Concours Général des Lycées

France musique
Radio classique Lycéens
GUIDES D'ECOUTE
Cité de la musique
Boc 2009

Produits RIP
Partenaires
Académies

ircam
Base de données
Interconnectées

musique lab



RADIO CLASSIQUE : L'ANTIDOTE AU STRESS DE LA VIE MODERNE

Radio Classique a inventé un nouveau style lui permettant de doubler son audience et d'être élue "Meilleure radio de l'année" en 2007.

Radio Classique se positionne comme la radio du sens et de l'émotion au service des gens actifs qui ont soif de détente et de culture. Une radio différente allant à contre-courant de "l'infotainment". Une radio dont les mot-clés sont : ouverture et accessibilité, élégance et convivialité, exigence et simplicité.

Le seul effort que nous demandons à nos auditeurs, c'est d'allumer leur radio. Nous nous chargeons du reste.

RADIO CLASSIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 99 fréquences sur toute la France
- 120 villes couvertes
- 35 millions de français reçoivent Radio Classique
- 800 000 auditeurs réguliers par jour
- 350 000 visiteurs réguliers sur son site www.radioclassique.fr
- plus de 50 % de progression d'audience depuis 2005

Le partenariat entre **France Musique** et le ministère de l'Éducation nationale

La musique joue aujourd'hui un rôle central dans les pratiques et références culturelles des élèves des écoles, collèges et lycées. Environnés de médias où la musique occupe, sous ses diverses formes, une place prépondérante, toujours mieux équipés pour une écoute individuelle et nomade, les élèves considèrent cette offre comme un espace de liberté dont ils peuvent disposer à discrétion. Dans ce contexte, valoriser la diversité des médias musicaux et faire mieux connaître les ressources offertes par Radio France et plus spécifiquement par sa chaîne France Musique, devient une nécessité.

L'Éducation nationale dispense des enseignements musicaux obligatoires à l'école et au collège. Elle propose aux lycéens qui le souhaitent de poursuivre leur formation musicale jusqu'à l'obtention du baccalauréat ; ces formations obligatoires, puis choisies, s'appuient sur les ressources documentaires disponibles et celles, notamment radiophoniques, qui leur sont spécifiquement apportées. Avec l'aide des établissements publics placés sous sa tutelle, le ministère de l'Éducation nationale met des ressources pédagogiques spécifiques à la disposition des enseignants. Il souhaite contribuer au développement de ces apports afin de renforcer la qualité des enseignements dispensés à chaque niveau de la scolarité, inscrire l'éducation aux médias au cœur de son projet de formation et tirer parti de l'évolution des pratiques musicales et culturelles des élèves.

Forte de son expérience reconnue et de ses nombreuses initiatives concernant les jeunes publics et l'Éducation nationale, France Musique déploie aujourd'hui un ensemble d'émissions tournées vers les élèves et les professeurs. Dans le cadre de ses missions de service public, elle souhaite développer ces actions, mieux les faire connaître, en accroître la visibilité et la diffusion, enfin, envisager les évolutions nécessaires à une réponse toujours plus pertinente aux besoins et attentes de l'éducation musicale dans l'Éducation nationale. En outre, France Musique souhaite étudier l'opportunité et les modalités de réalisation de nouveaux projets radiophoniques, notamment en région, en étroite concertation avec les autorités pédagogiques de l'Éducation nationale.

La chaîne peut notamment enrichir la connaissance des élèves et des enseignants en tenant compte de la diversité de leurs besoins pédagogiques (par exemple, sur les œuvres programmées au baccalauréat), faire connaître aux élèves les médias radiophoniques et leurs métiers. Elle peut accompagner la mission d'éducation musicale de l'Éducation nationale et

valoriser les productions musicales des établissements. Dans ces domaines, France Musique peut intervenir à Paris comme en région, notamment avec l'appui et les ressources du remarquable réseau France Bleu. Enfin, France Musique accorde une place de choix à l'antenne aux nombreuses actions, concerts pédagogiques et ateliers des quatre formations permanentes de Radio France (Orchestre National, Orchestre Philharmonique, Chœur et Maîtrise) qui permettent de toucher chaque année 25 000 jeunes.

La convention permettra la mise en place d'actions concrètes et concertées. Certaines pourront être immédiatement mises en œuvre, d'autres devront être précisées au terme d'un travail approfondi d'élaboration (création de nouvelles émissions répondant notamment aux besoins de l'enseignement primaire, réalisation par des élèves, captation de concerts scolaires, etc.).

Parmi les dispositions concrètes, sont déjà arrêtées :

- Une journée exceptionnelle sur l'éducation musicale sera organisée à Radio France et retransmise en direct sur France Musique, au printemps 2009, en relation avec le Grand Prix Lycéen des compositeurs.
- Sur le site de France Musique sera créé un espace Éducation nationale.
- Un groupe de travail associant l'Éducation nationale, le CNDP et France Musique sera prochainement constitué pour étudier de nombreux autres projets.

Quelques exemples récents de partenariats de France Musique, dans le domaine pédagogique :

- **FOLLE JOURNÉE DE NANTES** : émissions Contes du jour et de la nuit, Keske.
- **CITÉ DE LA MUSIQUE** : France Musique est partenaire notamment du musée de la Musique et illustre le parcours sonore.
- **GRAND PRIX LYCÉEN DES COMPOSITEURS** : France Musique est partenaire depuis de nombreuses années et accueille le Grand Prix chaque année en mars.
- **FESTIVAL DE LA ROQUE D'ANTHÉRON** : ateliers pédagogiques.
- **SITE JEUNESSE ET MUSIQUE SUR francemusique.com** : ce mini-site, lancé en avril dernier lors de Musicora, a permis à France Musique de figurer sur l'ensemble des sites partenaires ayant une forte implication dans le domaine de l'éducation musicale (Cité de la musique, Opéra de Paris, Opéra de Bordeaux, etc.).



FRANCE MUSIQUE est l'une des sept chaînes de Radio France. Créée en 1963, elle a aujourd'hui pour mission la diffusion de toutes les musiques, savantes ou populaires, écrites ou orales, anciennes ou contemporaine, et de tous les continents, la musique classique et le jazz étant au cœur du répertoire.

Les ressources artistiques de Radio France sont exceptionnelles et uniques au monde : deux orchestres, un chœur et une maîtrise proposent un singulier éventail de programmes qui nourrissent l'antenne. France Musique s'appuie également sur les extraordinaires archives de la radio et de l'INA.

France Musique poursuit également sa mission de service public, en rendant compte de la vie musicale - professionnelle et amateur - de nos régions à travers une programmation riche, éclectique et variée, choisie pour la qualité des productions. Et, grâce à l'Union européenne des radios, la chaîne assure la diffusion des meilleurs concerts et opéras produits sur la scène internationale.

LA NOUVELLE GRILLE DE FRANCE MUSIQUE (septembre 2008), a été élaborée à partir de plusieurs idées.

France Musique a la volonté d'offrir à l'auditeur la grille la plus lisible possible. Chaque jour de la semaine s'articule en plusieurs mouvements : une matinale joyeuse et très musicale, une seconde partie de matinée véritablement pédagogique, un déjeuner convivial, un début d'après-midi économe en paroles, une fin d'après-midi ouverte sur le monde et une soirée au cœur des musiques de notre monde, souvent en direct.

Le week-end est rythmé par des rendez-vous passionnément attendus tels que « La Tribune des critiques de disques » ou les temps d'opéra. D'autres émissions nous emmènent dans les nouveaux territoires de la chaîne, tels que le rock ou la pop.

Par ailleurs, France Musique renoue avec les journées et nuits exceptionnelles. En particulier, à l'occasion de célébrations, les auditeurs retrouveront d'immenses artistes – compositeurs, interprètes – scientifiques, hommes de lettres ou des sujets liés à l'actualité.

Prochains rendez-vous : samedi 18 octobre 2008, célébration du centenaire Oïstrakh, samedi 28 novembre 2008, célébration du centenaire Lévi-Strauss, etc.

Dans son nouveau projet, la chaîne recherche un ton ancré dans la réalité des médias d'aujourd'hui. Sans démagogie et sans céder en aucune manière sur la compétence musicologique, France Musique cherche à ce que l'auditeur puisse le plus facilement du monde entrer avec passion dans les univers musicaux les plus variés.

Enfin, fidèle à sa tradition, France Musique propose différentes formes de pédagogie à ses auditeurs. Cette démarche est à resituer dans le contexte global des actions que mène Radio France en faveur de la pédagogie musicale, avec l'ensemble de ses antennes et ses quatre formations musicales.

À titre d'exemple :

- sur France Inter, Frédéric Lodéon produit la seule émission quotidienne de musique classique à une heure de grande écoute ;
- Gérard Courchelle assure quotidiennement, pour l'ensemble des chaînes, des chroniques et reportages sur les grands événements de la vie musicale ;
- chacun des orchestres réalise de nombreuses actions et concerts pédagogiques ;
- la maîtrise de Radio France, qui vient d'ouvrir de nouvelles classes à Bondy en ZUP, est l'une des structures de formation les plus réputées.

Le nouveau projet éditorial de France Musique s'appuie sur un véritable renforcement de cette dimension, qui nous conduit, pour la première fois, à formaliser un partenariat structuré avec le ministère de l'Éducation nationale.